

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES ARMÉES

Arrêté du 17 août 2023 portant nomination au Conseil supérieur de la réserve militaire

NOR : ARMM2322717A

Par arrêté du ministre des armées en date du 17 août 2023 :

I. – Sont nommés membres du Conseil supérieur de la réserve militaire :

1° Au titre du 2° de l'article D. 4261-2 du code de la défense :

M. le lieutenant-colonel de réserve Philippe RIBATTO, représentant l'Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes ;

Mme le pharmacien principal de réserve Marie-Pierre ANTOINE, représentant l'Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes ;

2° Au titre du 5° de l'article D. 4261-2 du code de la défense :

Mme Jocelyne CABANAL, représentant la Confédération française démocratique du travail ;

M. Renzo TAMIAZZO, représentant la Confédération française démocratique du travail ;

M. Sylvain DELAITRE, représentant la Confédération générale du travail ;

M. Gilles GOULM, représentant la Confédération générale du travail-Force ouvrière ;

M. Roger GRUSZKA, représentant la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres ;

M. Jérôme BERNARD-BRUNEL, représentant la Confédération française des travailleurs chrétiens ;

3° Au titre du 6° de l'article D. 4261-2 du code de la défense :

M. Laurent DE LA BURGADE, représentant le Mouvement des entreprises de France ;

M. Bernard BON, représentant le Mouvement des entreprises de France ;

M. Philippe GUILLAUME, représentant la Confédération des petites et moyennes entreprises ;

M. Jean-Yves CANNESSE, représentant l'Union des entreprises de proximité.

II. – Sont abrogés :

– l'arrêté du 22 février 2019 portant nomination au Conseil supérieur de la réserve militaire ;

– l'arrêté du 19 mars 2021 portant nomination au Conseil supérieur de la réserve militaire sont abrogés.